

PROTOCOLE DE PRISE EN CHARGE DES REPAS ALLERGIQUES SUPPORTANT LES TRACES ET DES REGIMES SPECIFIQUES

Les convives ne supportant pas les traces ne sont pas pris en charge et doivent apporter leur panier repas

Nom et prénom du convive :

Adresse du restaurant scolaire :

Date de la mise en place :

COCHER LE REGIME ALIMENTAIRE :

- Sans poisson, fruits de mer et produits à base de (trace tolérée)
- Sans arachide, fruits à coque et produits à base de (trace tolérée)
- Sans œuf, moutarde, sésame, céleri et produits à base de (trace tolérée)
- Sans soja et produit à base de (trace tolérée)
- Sans lait et produit à base de (trace tolérée)
- Sans gluten et produit à base de (trace tolérée)
- Diabétique 1 : Menu normal + 1 part de féculent
- Diabétique 2 : Menu normal + fromage et fruit au lieu du dessert sucré

Je certifie que mon enfant supporte les traces.

• **A chaque commande de repas, le client doit signaler à la cuisine la présence ou non, de l'enfant.**

• **Au service, les régimes sont identifiables par des barquettes blanches individuelles avec le prénom/régime indiqué dessus.**

Pour la prise en charge d'un enfant allergique supportant les traces :

La famille doit remplir ce document et transmettre une photocopie du certificat médical ou PAI.

Envoyer le dossier complet par mail à maelle.gobard@convivio.fr ou par courrier à la cuisine :

Cuisine Evolutive, route de Saint Brice 50300 Avranches.

A réception du **dossier complet**, la diététicienne de la cuisine valide ou non la prise en charge par la cuisine.

Date et signature de la
famille

Validation du dossier par la
diététicienne/directeur de la
cuisine ou chef de production

Raisons du refus du dossier :

Date et signature

Date et signature